

CHAPITRE 2

CARACTÉRISTIQUE DES MÉNAGES ET DES ENQUÊTÉS

Célestin L. Sagnon

Ce chapitre présente les résultats concernant les principales caractéristiques des ménages, des femmes et des hommes enquêtés individuellement. Il comprend deux grandes parties :

- une première partie qui examine les résultats de l'enquête ménage, notamment les principales caractéristiques démographiques (structure de la population et composition des ménages) et socio-économiques (caractéristiques de l'habitation et des biens possédés) des population enquêtées;
- une deuxième partie, qui porte sur l'enquête individuelle et qui est consacrée notamment aux caractéristiques socio-démographiques des enquêtés : il s'agit principalement de l'âge, du milieu et de la région de résidence, de l'état matrimonial et du niveau d'instruction.

2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

L'enquête ménage a porté sur un échantillon de 4 812 ménages interviewés avec succès. À partir des données recueillies, on analysera la structure de la population, la composition des ménages, les caractéristiques de leur habitation et des biens de consommation durables qu'ils possèdent.

2.1.1 Structure par âge et sexe de la population

Le tableau 2.1 présente la structure de la population des ménages par âge et sexe, selon le milieu de résidence. L'enquête ménage a concerné 31 569 personnes dont 16 423 de sexe féminin, soit 52 %. Selon le milieu de résidence, il apparaît que 86 % des personnes enquêtées résident en milieu rural.

L'examen de la pyramide des âges (graphique 2.1) permet d'apprécier la structure par âge et sexe de la population enquêtée. La base très large de la pyramide et la décroissance rapide des effectifs avec l'augmentation en âge sont caractéristiques d'une population à forte fécondité.

On remarque une très légère prédominance du sexe masculin entre 0 et 19 ans qui s'inverse à partir de 20 ans au profit des femmes jusqu'à 59 ans. Ce déficit d'hommes entre 20 et 59 ans s'explique en grande partie par la forte migration masculine que connaît le pays. À partir de 60 ans, les proportions d'hommes deviennent à nouveau plus importantes que celles des femmes. Par ailleurs, on enregistre un net déficit de personnes enquêtées aux groupes d'âges limites des enquêtes individuelles¹.

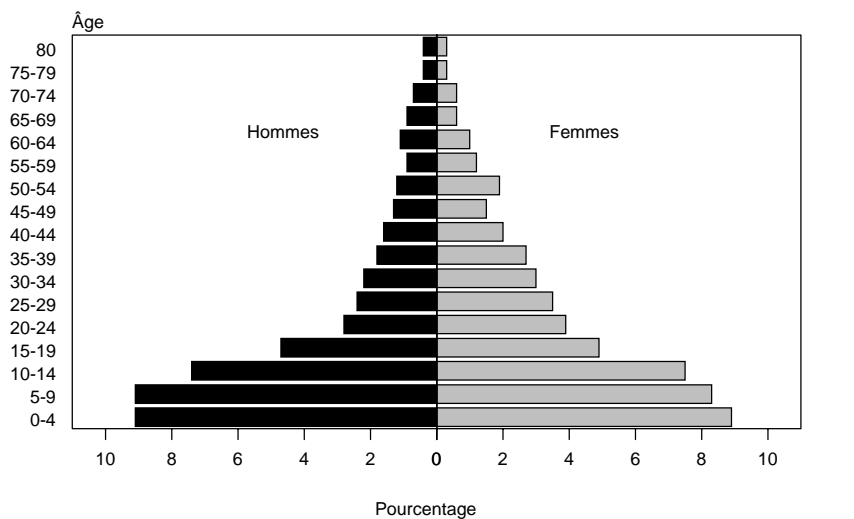
¹ Pour des problèmes de collecte, les enquêteurs ont d'une part volontairement "rajeuni" les femmes de 15-19 ans et les hommes du même groupe et d'autre part "vieilli" celles du groupe d'âge 45-49 ans et ceux du groupe d'âges 55-59 ans de manière à ne pas les enquêter.

Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	12,3	12,2	12,3	20,1	18,0	19,0	18,9	17,1	18,0
5-9	13,8	13,9	13,8	19,9	16,4	18,1	19,0	16,0	17,5
10-14	13,7	16,4	15,1	15,7	14,1	14,9	15,4	14,4	14,9
15-19	13,5	13,7	13,6	9,2	8,6	8,9	9,8	9,4	9,6
20-24	11,3	10,6	10,9	5,0	7,1	6,1	5,9	7,6	6,8
25-29	8,1	7,2	7,7	4,4	6,7	5,6	4,9	6,7	5,9
30-34	7,0	6,0	6,5	4,1	5,8	5,0	4,5	5,8	5,2
35-39	5,3	5,2	5,2	3,6	5,1	4,4	3,8	5,1	4,5
40-44	4,4	3,9	4,2	3,2	3,8	3,5	3,3	3,8	3,6
45-49	3,1	2,4	2,7	2,5	2,9	2,7	2,6	2,8	2,7
50-54	2,6	3,0	2,8	2,4	3,7	3,1	2,4	3,6	3,1
55-59	1,5	1,5	1,5	1,9	2,5	2,3	1,9	2,4	2,1
60-64	1,1	1,0	1,1	2,5	2,0	2,3	2,3	1,9	2,1
65-69	1,0	1,0	1,0	2,0	1,1	1,5	1,8	1,1	1,4
70-74	0,7	0,8	0,8	1,5	1,1	1,3	1,4	1,1	1,3
75-79	0,5	0,3	0,4	1,0	0,6	0,8	0,9	0,5	0,7
80 ou plus	0,3	0,7	0,5	0,9	0,5	0,7	0,8	0,5	0,7
Total Effectif	100,0 2 229	100,0 2 324	100,0 4 553	100,0 12 917	100,0 14 098	100,0 27 016	100,0 15 146	100,0 16 423	100,0 31 569

**Graphique 2.1
Pyramide des âges de la population**



EDSBF-II 1998-99

Le tableau 2.2 donne la répartition de la population par grand groupe d'âges à l'enquête. On peut remarquer que la population burkinabè est extrêmement jeune, puisque les moins de 15 ans représentent un peu plus de la moitié de la population totale. Seulement 4 % de la population a 65 ans ou plus et 46 % a entre 15 et 65 ans. Ces proportions ont peu varié depuis le RGP de 1985.

Tableau 2.2 Population (de droit) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par grand groupe d'âges d'après le RGP de 1985 et l'EDSBF de 1998-99

Groupe d'âges	RGP 1985	EDSBF-II 1998-99	RGPH 1996	EDSBF-II 1998-99
<15 ans	48,3	49,8	48,0	49,8
15-64	48,7	46,1	48,0	46,1
65 ou plus	4,0	4,1	4,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge médian	-	15,1	15,7	15,1

2.1.2 Taille et composition des ménages

Au Burkina Faso, les chefs de ménage sont en majorité des hommes (93 %). En milieu urbain, 16 % des ménages sont dirigés par un chef de ménage de sexe féminin et en milieu rural, cette proportion n'est que de 5 % (tableau 2.3). Ces proportions sont restées sensiblement identiques à celles de l'EDS 1993 sauf au niveau du milieu urbain où on a enregistré une diminution des chefs de ménages de sexe masculin (85 % en 1999 contre 87 % en 1993) et, à l'inverse, une légère augmentation des chefs de ménage de sexe féminin (16 % en 1999 contre 13 % en 1993).

Près d'un ménage sur deux (45 %) est composé de 3 à 6 personnes et plus d'un sur quatre (27 %) est de grande taille (9 personnes et plus). La taille moyenne des ménages est de 6,7 personnes et n'a pas varié par rapport à l'EDS de 1993. Cette taille moyenne est un peu plus faible en milieu urbain (5,6 qu'en milieu rural (7,0)).

Tableau 2.3 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage, taille du ménage, et pourcentage de ménages comprenant des enfants sans leurs parents, selon le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage			
Homme	84,5	95,0	93,2
Femme	15,5	5,0	6,8
Nombre de membres habituels			
<1	0,1	0,0	0,0
1	11,9	2,9	4,4
2	9,2	7,2	7,5
3	12,5	10,5	10,8
4	12,2	11,6	11,7
5	11,7	11,0	11,1
6	9,5	11,8	11,4
7	8,5	8,1	8,2
8	7,1	7,7	7,6
9 ou plus	17,4	29,3	27,2
Total	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne	5,6	7,0	6,7

2.1.3 Niveau d'instruction de la population

Dans le cadre de l'enquête ménage, on a également collecté des données sur le niveau d'instruction atteint et la dernière classe achevée à ce niveau, par chaque membre du ménage âgé de 6 ans ou plus. Lors de l'enquête, on a distingué trois niveaux d'instruction : le primaire, le secondaire et le supérieur². Au Burkina Faso, l'âge officiel d'entrée à l'école primaire est fixé à 7 ans. Cependant, on constate qu'une proportion relativement importante d'enfants de moins de 7 ans fréquente l'école primaire notamment en milieu urbain.

Tableau 2.4.1 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de six ans ou plus, par niveau d'instruction atteint selon l'âge et le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Niveau d'instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus	ND		
Groupe d'âges						
6-9	76,9	22,2	0,0	0,9	100,0	2 132
10-14	72,4	24,5	2,5	0,6	100,0	2 373
15-19	78,0	13,3	8,4	0,3	100,0	1 537
20-24	83,0	8,6	8,1	0,3	100,0	1 241
25-29	86,2	8,3	5,3	0,1	100,0	1 107
30-34	90,5	5,2	4,0	0,3	100,0	950
35-39	90,2	5,1	4,2	0,5	100,0	838
40-44	92,8	5,3	1,6	0,3	100,0	623
45-49	96,9	2,1	1,0	0,0	100,0	467
50-54	97,0	2,3	0,6	0,1	100,0	592
55-59	99,0	0,7	0,3	0,0	100,0	392
60-64	99,2	0,0	0,2	0,6	100,0	313
65 ou plus	98,8	0,0	0,0	1,2	100,0	532
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	45,3	34,2	19,9	0,6	100,0	1 986
Rural	90,8	8,4	0,4	0,5	100,0	11 117
Région						
Ville de Ouagadougou	40,4	36,4	22,3	0,9	100,0	976
Nord	86,6	11,1	1,9	0,4	100,0	1 998
Est	89,5	8,8	1,3	0,5	100,0	3 729
Ouest	84,4	11,9	3,4	0,4	100,0	2 967
Centre/Sud	88,1	10,3	1,1	0,5	100,0	3 433
Ensemble ¹	83,9	12,3	3,4	0,5	100,0	13 103

¹ Y compris les "non-déterminés"

Le niveau d'instruction de la population et notamment l'instruction des femmes est un élément important dans l'amélioration des conditions de vie dans la société et particulièrement au sein des familles. Au Burkina Faso, le niveau d'instruction est très faible. Cette faiblesse est plus prononcée pour les femmes. Pour les 6 ans ou plus, 84 % des femmes n'ont jamais été à l'école contre 72 % pour les hommes. Entre 6

² Compte tenu des très faibles effectifs de personnes ayant un niveau d'études supérieures, on a regroupé les deux dernières catégories en une seule : secondaire ou plus. Ce regroupement sera utilisé dans tous les tableaux de ce rapport.

Tableau 2.4.2 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de six ans ou plus, par niveau d'instruction atteint selon l'âge et le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Niveau d'instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus	ND		
Groupe d'âges						
6-9	68,4	30,1	0,1	1,4	100,0	2 308
10-14	59,2	37,8	2,7	0,3	100,0	2 339
15-19	62,9	22,2	14,7	0,2	100,0	1 487
20-24	63,4	18,2	17,5	1,0	100,0	891
25-29	74,2	12,8	12,4	0,5	100,0	748
30-34	77,1	12,0	10,2	0,7	100,0	685
35-39	82,4	10,9	5,8	0,9	100,0	580
40-44	78,1	15,4	5,8	0,8	100,0	506
45-49	86,3	7,4	6,2	0,1	100,0	397
50-54	89,9	4,6	4,6	0,9	100,0	371
55-59	93,2	5,6	1,3	0,0	100,0	283
60-64	97,0	2,8	0,2	0,0	100,0	349
65 ou plus	98,1	1,4	0,3	0,2	100,0	760
Milieu de résidence						
Urbain	32,9	36,8	29,1	1,2	100,0	1 898
Rural	79,7	18,1	1,6	0,5	100,0	9 809
Région						
Ville de Ouagadougou	30,7	36,3	31,2	1,8	100,0	914
Nord	72,3	23,1	3,7	0,8	100,0	1 855
Est	78,6	17,6	3,3	0,5	100,0	3 356
Ouest	73,2	19,9	6,4	0,4	100,0	2 711
Centre/Sud	76,7	20,2	2,5	0,6	100,0	2 871
Ensemble ¹	72,1	21,1	6,1	0,6	100,0	11 707

¹ Y compris les "non-déterminés"

ans et 9 ans, plus des deux tiers des garçons (68 %) et plus des trois quarts des filles ne sont pas scolarisés. À partir de 10 ans, ces proportions concernent encore plus de la moitié des garçons (59 %) et 72 % des filles. Les proportions des personnes sans niveau d'instruction augmentent ensuite régulièrement avec l'âge. En ce qui concerne le niveau primaire, 21 % des hommes burkinabè y ont accédé contre seulement 12 % des femmes. Chez les hommes comme chez les femmes, c'est entre 10-14 ans que se trouve la plus forte proportion de personnes ayant atteint le niveau primaire (respectivement 38 et 25 %). Au niveau national, la proportion concernant le niveau secondaire ou supérieur est très faible, 6 % d'hommes et 3 % de femmes, le maximum se situant entre 20 et 24 ans chez les hommes et entre 15 et 19 ans chez les femmes (respectivement 18 et 8 %). Même si ces résultats prouvent que des efforts sont faits aujourd'hui pour améliorer le niveau d'instruction des jeunes générations, les niveaux demeurent encore faibles et les écarts entre les deux sexes restent encore trop importants.

Par ailleurs, on enregistre de très grandes disparités selon le milieu de résidence. C'est dans le milieu rural que les proportions de personnes sans niveau d'instruction sont les plus élevées (80 % pour les hommes et 91 % pour les femmes). À Ouagadougou, ces proportions diminuent pratiquement de moitié : 31 % des hommes et 40 % des femmes n'ont jamais accédé au système éducatif. Du point de vue régional, les proportions de personnes sans niveau d'instruction présentent des variations allant de 72 % dans la région

Nord à 79 % dans celle de l'Est, pour les hommes, et de 84 % dans la région Ouest à 90 % dans celle de l'Est pour les femmes.

2.1.4 Fréquentation scolaire

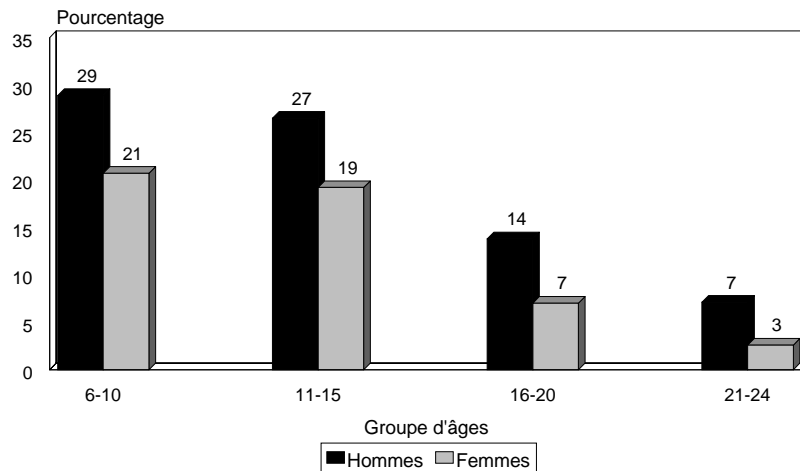
Les taux spécifiques de scolarisation par âge³, sexe et milieu de résidence figurent au tableau 2.5 et au graphique 2.2. Le taux à 6-10 ans, âges correspondant généralement au niveau primaire, est assez faible, puisqu'il est de 25 %. Ce taux est légèrement supérieur (23 %) à 11-15 ans, âges auxquels les enfants sont scolarisés, en partie, dans le primaire et, en partie, dans le secondaire 1^{er} cycle. À 16-20 ans, âges de scolarisation dans le secondaire 2nd cycle, le taux de scolarisation est encore plus faible (10 %), et diminue de moitié à 21-24 ans (5 %), âges de scolarisation, à la fois, au niveau secondaire et au niveau supérieur.

Tableau 2.5 Taux de scolarisation

Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 6 à 24 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le sexe et le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Groupe d'âges	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
6-10	72,5	23,5	28,9	67,1	13,8	20,7	69,7	18,9	25,0
11-15	67,8	19,6	26,5	56,6	11,6	19,2	61,7	15,7	22,9
6-15	70,2	21,9	27,9	61,7	12,9	20,1	65,7	17,5	24,0
16-20	44,7	4,9	13,8	28,7	1,0	7,0	36,4	2,8	10,2
21-24	21,6	1,3	7,1	13,4	0,2	2,6	17,7	0,6	4,5

Graphique 2.2
Taux de scolarisation



EDSBF-II 1998-99

³ Rapport du nombre de personnes d'âge x fréquentant l'école au nombre total de personnes de cet âge.

Comme pour le niveau d'instruction atteint, le taux de scolarisation varie fortement selon le sexe : entre 6-10 ans, il est de 29 % pour les hommes contre 21 % pour les femmes. Selon le milieu de résidence, on observe un très grand déséquilibre, le taux de scolarisation à 6-10 ans étant plus de 3 fois plus élevé en milieu urbain (70 %) qu'en milieu rural (19 %).

2.1.5 Caractéristiques des logements et des biens possédés par les ménages

Lors de l'enquête ménage, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement (disponibilité de l'électricité, approvisionnement en eau, type de toilettes, matériau du plancher et nombre de pièces utilisées pour dormir) susceptibles de jouer un rôle déterminant dans l'état de santé des membres du ménage et, en particulier, des enfants. De même, on a collecté des données sur la possession d'un certain nombre d'équipements modernes (bicyclette, motocyclette, radio, télévision, etc.). L'analyse de ces données vont permettre de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les populations enquêtées.

L'examen des données du tableau 2.6 et du graphique 2.3 indiquent que très peu de ménages burkinabè disposent de l'électricité : 7 % pour l'ensemble du pays. En outre, la grande majorité des ménages disposant de cet équipement se trouvent en milieu urbain (40 %); moins de 1 % des ménages en milieu rural a déclaré posséder l'électricité.

L'eau de boisson est déterminante dans l'état sanitaire de la population. La consommation de l'eau non potable est à l'origine de plusieurs maladies hydriques : diarrhée, dracunculose, maladies de la peau, bilharziose, etc. Concernant la provenance de l'eau utilisée pour la consommation, on constate qu'au niveau national plus de deux ménages sur cinq (44 %) utilisent l'eau des puits (traditionnel dans le logement et traditionnel public), 36 % des ménages utilisent l'eau des forages, 10 % ont accès à des robinets publics et 4 % seulement disposent de l'eau courante. L'eau des rivières est encore utilisée par 3 % des ménages enquêtés. En milieu urbain, près de la moitié des ménages (48 %) s'approvisionnent auprès des robinets publics, 25 % ont des robinets à domicile, 13 % boivent encore l'eau des puits et 8 % des ménages prennent de l'eau dans les forages. En milieu rural, la majorité des ménages utilisent l'eau des puits traditionnels publics (46 %) et des forages (41 %).

Au moment de la saison des pluies, le tableau 2.6 montre que 40 % des ménages s'approvisionnent à des puits, 29 % utilisent l'eau des forages. Durant cette période, on constate que 12 % des ménages utilisent l'eau des rivières et fleuves contre seulement 3 % au moment de l'enquête. En milieu urbain, seulement 14 % des ménages utilisent l'eau des puits durant la saison pluvieuse, la grande majorité (72 %) s'approvisionnent à des robinets (robinet dans le logement et robinet public); 25 % disposent de l'eau courante dans le logement. En milieu rural, 45 % des ménages utilisent l'eau des puits au moment des pluies, 33 % l'eau des forages et 15 % l'eau des rivières et fleuves. En outre, l'enquête fournit aussi des données sur le temps nécessaire pour s'approvisionner en eau. Il ressort de l'examen du tableau 2.6 que 46 % des ménages mettent moins de 15 minutes pour s'approvisionner en eau. En milieu urbain, cette proportion est de 66 % et en milieu rural, elle est de 42 %

Tout comme la consommation de l'eau non potable, l'absence de toilettes appropriées est un facteur aggravant l'état sanitaire de la population. Elle est à l'origine de différentes maladies tels que le choléra, la dysenterie, etc. Dans leur très grande majorité (75 %), les ménages ne disposent d'aucune forme de toilettes, et un peu moins d'un quart d'entre eux (24 %) utilisent les latrines simples. Si, en milieu rural, 88 % des ménages n'ont pas de toilettes, ces proportions ne concernent plus que 11 % des ménages vivant en milieu urbain. En milieu urbain, 84 % néanmoins utilisent des latrines simples.

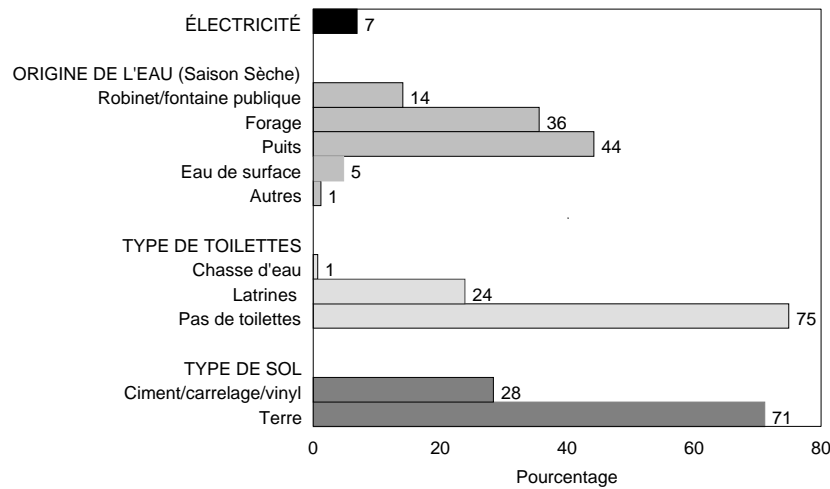
Tableau 2.6 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique des logements	Urbain	Rural	Ensemble
Électricité			
Non	60,1	99,5	92,8
Oui	39,7	0,2	6,9
Total	100,0	100,0	100,0
Approvisionnement en eau à boire pendant la saison sèche			
Robinet dans logement	25,0	0,1	4,3
Robinet public	47,7	2,0	9,8
Puits traditionnel dans cours	7,3	4,7	5,1
Puits traditionnel public	5,4	46,1	39,1
Forage	8,2	41,2	35,6
Source/Rivière/Fleuve	0,0	4,7	3,8
Mare/Lac/Barrage	0,0	1,3	1,0
Vendeur d'eau	5,7	0,1	1,1
Autre	0,6	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Approvisionnement en eau à boire pendant la saison des pluies			
Robinet dans logement	25,0	0,1	4,4
Robinet public	46,6	1,7	9,4
Puits traditionnel dans cours	7,6	4,9	5,4
Puits traditionnel public	6,1	40,0	34,2
Forage	7,8	33,2	28,9
Source/Rivière/Fleuve	0,1	16,8	13,9
Mare/Lac/Barrage	0,0	3,1	2,6
Eau de pluie	0,2	0,1	0,1
Vendeur d'eau	5,7	0,1	1,1
Autre	0,6	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau			
Moins de 15 minutes (en %)	65,9	41,7	45,8
Temps médian (en minutes)	6,2	14,7	14,3
Type de toilettes			
Chasse d'eau personnelle	3,1	0,0	0,5
Chasse d'eau commune	0,8	0,0	0,2
Latrines simples	83,7	11,4	23,7
Latrines ventilées	0,8	0,1	0,2
Pas de toilettes	10,7	88,1	74,9
Autre	0,7	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
Type de sol			
Terre/sable	0,3	3,5	2,9
Terre battue	7,3	80,7	68,2
Bande de vinyl	0,8	0,0	0,1
Carrelage	4,6	0,0	0,8
Ciment	85,6	15,4	27,4
Moquette/Autre	1,0	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir			
<3	69,5	64,8	65,6
3-4	26,1	28,2	27,8
5-6	3,0	4,9	4,6
7 ou plus	0,8	1,5	1,4
Total	100,0	100,0	100,0
Moyenne	2,4	2,6	2,6
Effectif de ménages ¹	821	3 991	4 812

¹ Y compris les "non déterminés"

Graphique 2.3
Caractéristiques des logements



EDSBF-II 1998-99

La nature du sol des pièces d'habitation peut faciliter la propagation ou l'élimination de certains germes responsables de maladies. Le sol du logement est dans la plupart des cas fait en terre battue (68 %), notamment en milieu rural (81 %). Par contre en milieu urbain, c'est le sol en ciment qui est le plus répandu (86 %).

La promiscuité est un facteur de propagation de maladies contagieuses. Cette enquête a révélé que 2,6 personnes partagent la même pièce. Dans plus d'un quart des cas (28 %), trois à quatre personnes dorment dans la même pièce, et dans 5 % des ménages, cinq à six personnes dorment dans la même pièce. Il n'y a pratiquement pas de différence⁴ entre les milieux urbain et rural.

2.1.6 Biens possédés par le ménage

La possession des biens de consommation durables par les ménages est révélatrice de leur niveau de vie et de leur accessibilité à certains services sociaux de base. Les questions posées sur les biens de consommation durables des ménages ont porté sur la possession d'un poste radio, d'une télévision, d'un téléphone, et d'une cuisinière ainsi que sur certains moyens de transport tels qu'une bicyclette, une motocyclette et une voiture. Ces données sont présentées au tableau 2.7. On remarque que plus de la moitié des

Tableau 2.7 Biens durables possédés par le ménage

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Biens durables	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	82,1	53,1	58,0
Télévision	34,0	0,7	6,4
Téléphone	9,5	0,1	1,7
Réfrigérateur	17,4	0,1	3,1
Réchaud/cuisinière	33,8	2,2	7,6
Bicyclette	56,4	81,5	77,2
Motocyclette	51,8	17,4	23,3
Voiture	9,4	0,4	1,9
Aucun	7,6	14,3	13,1
Effectif de ménages	821	3 991	4 812

⁴ Cette mesure demeure très relative du fait qu'elle ne prend pas en compte les dimensions et le confort de la pièce. Elle ne permet donc pas d'apprécier le degré de promiscuité au sein des ménages.

ménages burkinabè (58 %) a déclaré posséder une radio, 8 % une cuisinière, 6 % une télévision et 3 % un réfrigérateur.

En milieu urbain, ces proportions sont beaucoup plus élevées qu'en milieu rural : 82 % des ménages ont une radio, 34 % une télévision contre, respectivement, 53 % et moins de 1 % en milieu rural. Ces différences d'équipement expliquent en grande partie le manque de connaissance et d'informations concernant la planification familiale (voir Chapitre 4 - Planification familiale) ou la santé des enfants (voir Chapitre 7 - Santé de la mère et de l'enfant) en milieu rural. En ce qui concerne les moyens de transport, on constate que la bicyclette (77 %) est le moyen le plus fréquemment répandu. En outre, plus d'un ménage sur cinq (23 %) a déclaré posséder une motocyclette. Par contre, seuls 2 % des ménages ont une voiture.

2.2 ENQUÊTE INDIVIDUELLE

Cette partie porte sur les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés (femmes de 15-49 ans, hommes de 15-59 ans). Ces caractéristiques individuelles sont essentielles pour comprendre et expliquer leur comportement en matière de fécondité. Elle porte également sur l'accès de ces enquêtés aux médias, ce qui est d'une importance particulière pour la mise en place de programme d'informations et d'éducation dans le domaine de la planification familiale et de la santé.

2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

L'âge, qui est une variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon précise, lorsque l'enregistrement écrit des événements est rare, comme c'est le cas au Burkina Faso. De ce fait et aussi, parce que c'est la variable permettant d'identifier la population éligible, un soin particulier a été porté à son enregistrement au moment de la collecte des données. Aux femmes par exemple, on demandait d'abord leur date de naissance et leur âge. Lorsque les deux informations étaient obtenues, l'enquêtrice contrôlait leur cohérence.

Dans le cas où l'enquêtée ne connaissait pas ces informations, l'enquêtrice essayait d'obtenir la carte d'identité de la femme, sur laquelle une date de naissance (souvent approximative) est portée. Lorsque ni celle-ci, ni aucun autre document officiel n'étaient disponibles, l'enquêtrice devait estimer l'âge de la femme, en le comparant avec celui d'autres personnes du ménage, ou par déduction à partir de l'historique de ses naissances, ou encore en utilisant un calendrier historique.

La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennaux présente une allure assez régulière (tableau 2.8) avec des effectifs qui diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente : 22 % des femmes ont 15-19 ans et 8 % ont 45-49 ans.

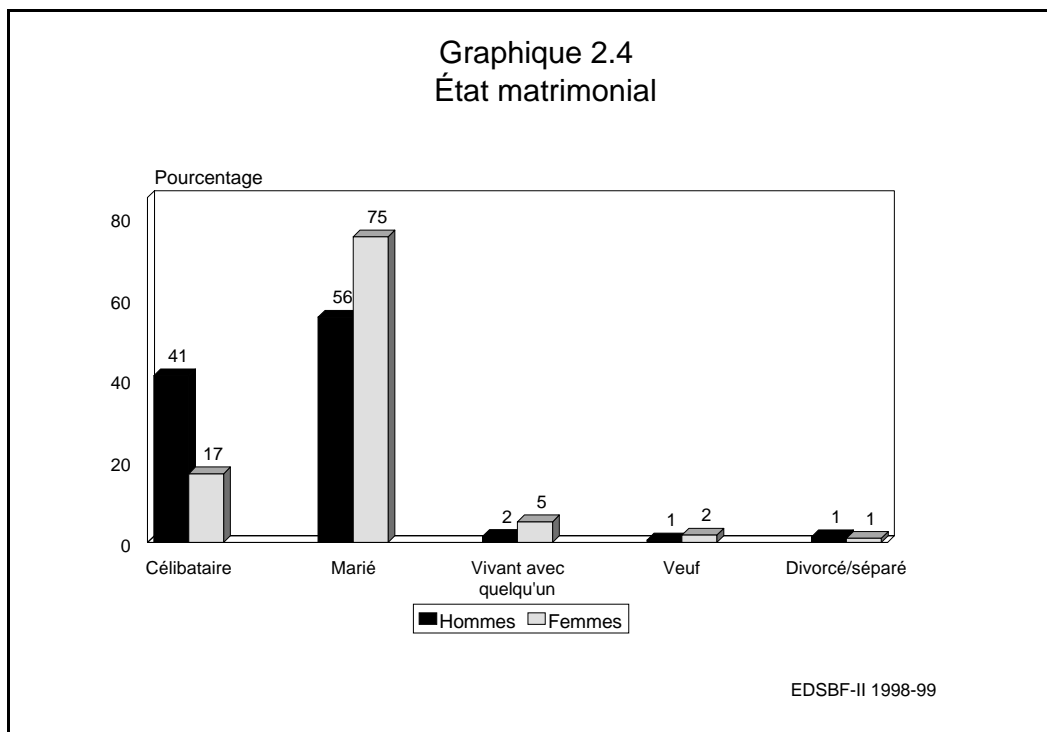
Contrairement aux femmes qui n'étaient éligibles, que si elles étaient âgées de 15 à 49 ans, les hommes éligibles sont âgés de 15 à 59 ans. Le tableau 2.8 donne la répartition par âge de la population masculine de l'enquête et montre que, comme chez les femmes, plus on avance en âge, plus les effectifs diminuent : près des trois quarts des hommes ont entre 15 et 39 ans (73 %); ceux âgés de 50 à 59 ans ne représentant que 11 % de la population.

En ce qui concerne la situation matrimoniale (graphique 2.4), précisons que dans le cadre de l'EDSBF-II, ont été considérés en union tous les hommes et femmes mariés, de façon formelle ou non, ainsi que ceux vivant en union consensuelle. Selon cette définition, on constate que la grande majorité des femmes (80 %) était mariée au moment de l'enquête. Parmi ces femmes, seulement 5 % ont déclaré vivre avec quelqu'un. Il y a peu de célibataires (17 %) et encore moins de femmes divorcées (0,4 %), les veuves représentant 2 % de la population.

Tableau 2.8 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés par âge, état matrimonial, milieu de résidence, niveau d'instruction, religion, et ethnie, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique socio-démographique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif		Pourcentage pondéré	Effectif	
		Pondéré	Non pondéré		Pondéré	Non pondéré
Âge des enquêt(é)s						
15-19	22,4	1 444	1 474	22,7	599	596
20-24	18,0	1 159	1 183	15,0	395	411
25-29	16,4	1 055	1 045	14,2	374	383
30-34	13,2	850	849	11,7	308	310
35-39	12,9	834	816	9,5	250	248
40-44	9,4	606	600	9,0	237	229
45-49	7,7	498	478	7,2	190	189
50-54	-	-	-	5,5	145	142
55-59	-	-	-	5,4	141	133
État matrimonial actuel						
Jamais mariée	16,9	1 087	1 211	41,1	1 085	1 128
Mariée	75,3	4 853	4 694	55,5	1 466	1 410
Vivant avec quelqu'un	5,1	329	340	1,5	39	48
Veuve	1,8	116	129	0,6	16	15
Divorcée	1,0	26	27	0,6	15	14
Séparée	0,6	36	44	0,8	20	26
Milieu de résidence						
Urbain	16,9	1 086	1 651	22,0	581	798
Rural	83,1	5 359	4 794	78,0	2 060	1 843
Région						
Ville de Ouagadougou	8,4	544	963	11,1	294	452
Nord	14,0	904	847	14,4	380	355
Est	27,3	1 761	1 588	27,6	729	661
Ouest	23,1	1 489	1 453	24,5	646	626
Centre/Sud	27,1	1 748	1 594	22,5	593	547
Niveau d'instruction						
Aucun	85,8	5 531	5 240	73,5	1 942	1 823
Primaire	8,4	540	643	14,1	373	398
Secondaire ou plus	5,8	374	562	12,4	327	420
Fréquente actuellement l'école						
Oui	2,6	170	242	5,0	133	163
Non	97,4	6 275	6 203	94,7	2 500	2 469
Religion						
Musulmane	55,7	3 593	3 601	56,6	1 495	1 502
Catholique	21,2	1 365	1 474	20,4	539	578
Protestante	6,1	392	397	5,5	145	152
Traditionnelle	13,0	839	740	16,6	439	385
Sans religion	3,9	251	226	0,9	23	23
Autre/ND	0,1	6	7	0,0	1	1
Ethnie						
Bobo	4,7	302	295	5,2	138	137
Dioula	0,5	31	39	1,2	30	39
Fulfulde/Peul	6,5	417	392	7,2	191	184
Gourmantché	8,2	527	460	9,8	259	228
Gourounsi	5,3	340	324	4,4	117	112
Lobi	1,3	83	80	1,1	29	28
Mossi	58,8	3 787	3 847	56,0	1 479	1 502
Senoufo	2,3	148	146	1,9	50	52
Touareg/Bella	0,4	26	24	0,4	12	11
Bissa	3,5	224	258	4,0	107	122
Dafing	1,6	104	111	1,9	49	45
Dagara	1,2	79	81	1,2	32	29
Samo	2,2	140	142	2,4	64	62
Autre Burkina	3,1	200	197	2,7	70	72
Autres nationalités	0,5	36	48	0,4	14	18
ND	0,0	1	1	0,0	0	0
Ensemble	100,0	6 445	6 445	100,0	2 641	2 641



Chez les hommes, on observe une répartition de même type mais avec une proportion de célibataires beaucoup plus importante que chez les femmes. En effet, les célibataires représentent 41 % de la population, soit deux fois et demi plus de célibataires que chez les femmes (16 %). Plus de la moitié des hommes étaient en union au moment de l'enquête (57 %), dont 56 % mariés monogames ou mariés polygames et seulement 2 % vivant avec quelqu'un.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les résultats montrent que plus de quatre femmes sur cinq résident en milieu rural (83 %). La plus grosse part du milieu urbain revient à la ville de Ouagadougou où on a enquêté 8 % des femmes (50 % de l'effectif total du milieu urbain). Du point de vue régional, l'Est et le Centre/Sud sont les régions où on a enquêté le plus grand nombre de femmes (27 % dans chaque région). Dans les autres régions, l'effectif se répartit de la façon suivante : 23 % à l'Ouest et 14 % au Nord.

La répartition des hommes est très proche de celle des femmes; tout au plus, peut-on constater que les hommes sont proportionnellement un peu plus nombreux que les femmes à vivre en milieu urbain (22 % contre 17 %). De même que chez les femmes, la grosse part du milieu urbain revient à la ville de Ouagadougou où on a enquêté 11 % des hommes (57 % de l'effectif total du milieu urbain). Du point de vue régional, c'est dans les régions Ouest et Est que les hommes sont proportionnellement les plus nombreux (respectivement, 28 % et 25 %). Dans les autres régions, l'effectif se répartit de la façon suivante : 23 % dans la région Centre/Sud et 14 % dans celle du Nord.

En ce qui concerne le milieu de résidence, plus des trois quarts des hommes (78 %) résident en milieu rural. La moitié des hommes qui vivent en zone urbaine se trouve dans la ville de Ouagadougou. Du point de vue régional, l'Est et l'Ouest sont les régions où on a enquêté le plus grand nombre d'hommes (respectivement, 28 et 25 %). Dans les autres régions, l'effectif se répartit de la façon suivante : 23 % pour le Centre/Sud et 14 % au Nord.

Les résultats sur la religion montrent que plus de la moitié des femmes (56 %) et des hommes enquêtés (57 %) ont déclaré être de religion musulmane; plus d'un quart des femmes (27 %) et des hommes (26 %) sont de religion chrétienne; les animistes représentent 13 % chez les femmes et 17 % chez les hommes.

La répartition par ethnie est la suivante : plus de la moitié des femmes enquêtées est mossi (59 %). Les autres ethnies les plus importantes sont les Gourmantchés (8 %), les Fulfuldé/Peul (7 %) et les Bobo (5 %). La répartition des hommes est comparable à celle des femmes, en particulier, plus de la moitié des hommes appartiennent, comme chez les femmes, à l'ethnie mossi.

Comme on l'a souligné précédemment, la majorité des femmes burkinabè n'a aucun niveau d'instruction (86 %), 8 % ont le niveau d'instruction du primaire et 6 % ont un niveau secondaire ou supérieur. On note que les jeunes générations sont plus fréquemment scolarisées que les anciennes (tableau 2.9) : près du quart des femmes âgées de 15-19 ans au moment de l'enquête (24 %) ont atteint, au moins, le niveau primaire, contre 10 % chez celles âgées de 30-34 ans et 3 % seulement des femmes de 45-49 ans. Si on considère le milieu de résidence, on s'aperçoit que 53 % des citadines ont fréquenté l'école, dont plus de la moitié (31 %) le secondaire, alors que l'immense majorité de celles qui résident dans les campagnes n'a aucun niveau d'instruction (94 %). Dans la région de l'Ouest, 14 % des femmes ont été scolarisées, la majorité au niveau primaire (8 %); dans les autres régions, notamment dans celles de l'Est et du Centre/Sud, moins de 10 % des femmes ont atteint le niveau primaire ou secondaire.

Tableau 2.9 Niveau d'instruction des femmes et des hommes enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges et le milieu de résidence, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Niveau d'instruction des femmes					Niveau d'instruction des hommes				
	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus	Total	Effectif	Aucun	Primaire	Secondaire ou plus	Total	Effectif
Groupe d'âges										
15-19	76,5	14,4	9,1	100,0	1 444	62,9	18,7	18,4	100,0	599
20-24	81,8	9,4	8,9	100,0	1 159	61,5	19,4	19,1	100,0	395
25-29	86,0	8,6	5,4	100,0	1 055	73,8	11,1	15,2	100,0	374
30-34	89,9	6,0	4,1	100,0	850	78,3	12,6	9,1	100,0	308
35-39	91,3	4,8	4,0	100,0	834	80,8	13,0	6,2	100,0	250
40-44	92,8	5,8	1,4	100,0	606	78,4	14,9	6,7	100,0	237
45-49	97,2	1,4	1,3	100,0	498	82,3	9,7	8,0	100,0	190
50-54	-	-	-	-	-	88,4	5,6	6,0	100,0	145
55-59	-	-	-	-	-	93,2	6,3	0,5	100,0	141
Milieu de résidence										
Urbain	46,9	21,7	31,4	100,0	1 086	34,1	21,5	44,4	100,0	581
Rural	93,7	5,7	0,6	100,0	5 359	84,6	12,0	3,3	100,0	2 060
Région										
Ville de										
Ouagadougou	41,3	23,4	35,3	100,0	544	31,6	21,5	46,9	100,0	294
Nord	88,6	7,6	3,8	100,0	904	75,6	17,2	7,2	100,0	380
Est	91,9	6,0	2,1	100,0	1 761	78,9	13,0	8,1	100,0	729
Ouest	86,2	8,2	5,6	100,0	1 489	75,5	12,6	11,9	100,0	646
Centre/Sud	91,7	6,6	1,6	100,0	1 748	84,2	11,4	4,4	100,0	593
Ensemble	85,8	8,4	5,8	100,0	6 445	73,5	14,1	12,4	100,0	2 641

Au Burkina Faso, le niveau de scolarisation des hommes est légèrement plus élevé que celui des femmes (74 % des hommes n'ont jamais été à l'école contre 86 % chez les femmes). Ceux qui ont atteint le niveau du primaire représentent 14 % et 12 % ont un niveau secondaire ou supérieur. Comme chez les femmes, on note que les jeunes générations sont plus fréquemment scolarisées que les anciennes (tableau 2.9) : plus du tiers des hommes âgés de 15-19 ans au moment de l'enquête (37 %) ont atteint, au moins, le niveau du primaire, contre 22 % de ceux âgés de 30-34 ans et seulement 7 % des hommes de 55-59 ans. Selon le milieu de résidence, on constate que 66 % des hommes vivant en milieu urbain ont fréquenté l'école, dont plus de la moitié (44 %) le secondaire, alors que l'immense majorité de ceux qui résident dans les campagnes n'a aucun niveau d'instruction (85 %). Dans la région de l'Ouest, un quart des hommes a été scolarisé, avec des proportions sensiblement identiques au niveau primaire et au niveau secondaire (respectivement 13 % et 12 %). Dans la région du Centre/Sud, moins de 20 % des hommes ont atteint le niveau primaire ou secondaire.

Le tableau 2.10 présente la répartition des femmes de 15-24 ans selon qu'elles fréquentaient ou non l'école au moment de l'enquête. Dans ce tableau figurent également la répartition des femmes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisées selon les raisons qui les ont poussées à quitter l'école. Sur l'ensemble des femmes de 15-24 ans ayant fréquenté l'école, plus de la moitié (57 %) avaient arrêté leurs études au moment de l'enquête. Les principales raisons invoquées par les femmes sont, en premier lieu, l'échec à l'examen (20 %) suivi du manque d'argent (18 %) et du manque d'intérêt pour l'école (13%). Parmi celles qui ont pu terminer le primaire et qui ont abandonné l'école par la suite, plus d'un tiers (36 %) ont avancé l'échec à l'examen comme raison d'abandon de l'école. Un quart de ces jeunes filles ont cité le manque de moyens financiers pour payer l'école et enfin, pour 13 % le manque d'intérêt a été le motif d'abandon de l'école. Les femmes qui ont atteint le secondaire et qui ont abandonné l'école ont avancé dans 14 % des cas, le manque d'argent pour payer l'école.

Tableau 2.10 Fréquentation scolaire et raisons de l'abandon de l'école				
Répartition (en %) des femmes de 15 à 24 ans par fréquentation scolaire et raisons de l'abandon de l'école, selon le niveau d'instruction atteint, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99				
Fréquentation	Niveau d'instruction			Ensemble
	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire ou plus	
Fréquente actuellement				
Oui	4,6	13,9	59,8	30,4
Non	95,4	86,1	40,2	69,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Raisons d'abandon scolaire				
Fréquente actuellement	4,6	13,9	59,8	30,4
Est tombée enceinte	0,0	0,0	5,2	2,2
S'est mariée	1,6	1,9	1,5	1,7
S'occupe des enfants	1,0	0,0	0,5	0,5
Aide sa famille au travail	2,8	2,5	0,0	1,5
Ne pouvait payer école	18,8	25,1	13,7	18,3
Avait besoin argent	0,3	1,0	0,8	0,7
Assez scolarisée	0,0	0,8	0,8	0,5
Échec à l'école	27,7	35,6	5,6	20,3
N'aimait pas l'école	25,9	12,5	2,6	12,6
École non accessible	1,6	1,7	0,3	1,1
Emploi	0,6	1,5	4,8	2,6
Autre	12,8	3,0	4,0	6,6
NSP/ND	2,3	0,4	0,3	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	176	140	234	550

2.2.2 Caractéristiques des couples

Parmi les hommes interviewés, 1 505 étaient en union au moment de l'enquête et, parmi ces derniers, un certain nombre ont eu leur femme qui a été également enquêtée. Il a, alors, été possible d'associer l'homme à sa femme et de reconstituer ainsi des couples qui, par la suite, seront étudiés du point de vue de leurs convergences ou divergences d'idées en matière de planification familiale et de taille idéale de la famille. Il faut préciser que dans les cas où plusieurs épouses d'un même homme étaient interrogées, cet homme a été associé à chacune de ses épouses pour former autant de différents couples; c'est ainsi que 1 731 couples ont pu être formés. Pour cette raison, au niveau du couple, on ne compare l'homme qu'avec une seule de ses épouses. Le tableau 2.11 présente donc quelques-unes des caractéristiques des 1 731 couples qui ont été reconstitués. Dans la quasi-totalité des couples (96 %), le mari est plus âgé que sa femme. Dans 18 % des cas, l'écart est de 0-4 ans, dans 31 % des cas, la différence d'âge est de 5-9 ans, dans 23 % des cas, cet écart est de 10-14 ans et enfin dans 25 % des couples, le mari a, au moins, 15 ans de plus que sa femme.

Tableau 2.11 Caractéristiques différentielles des couples

Répartition (en %) des couples par différence d'âges entre conjoints et différence de niveau d'instruction, EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Différence	Pourcentage	Effectif
Âge		
Femme plus âgée	3,6	62
Homme + âgé de :		
0-4 ans	17,6	305
5-9 ans	30,8	533
10-14 ans	22,8	395
15 ans ou plus	25,2	436
Différence d'âge moyenne		
1 ^{ère} femme	8,5	1 251
2 ^e femme ou+	16,2	481
Ensemble des femmes	10,7	1 731
Niveau d'instruction		
Homme et femme : aucun	81,7	1 414
Femme instruite, homme non	4,7	81
Homme instruit, femme non	8,2	142
Homme et femme instruits	5,5	94
Total	100,0	1 731

Les caractéristiques selon le niveau d'instruction montrent que la plupart des couples (82 %) sont composés d'un homme et d'une femme sans niveau d'instruction. Dans seulement 6 % des cas, les deux partenaires sont instruits. Lorsqu'un seul partenaire est instruit, c'est le plus souvent l'homme (8 %); dans seulement 5 % des couples, la femme est instruite alors que l'homme ne l'est pas.

2.2.3 Accès aux média

Pour atteindre efficacement les populations cibles, et plus particulièrement les femmes, lors de la mise en place de programmes d'information ou d'éducation sur la planification familiale ou la santé, il est important de savoir combien d'entre elles écoutent la radio, regardent la télévision ou lisent les journaux. Le tableau 2.12 présente des données sur l'accès des femmes aux média : seulement 3 % d'entre elles lisent un journal, 13 % regardent la télévision, 18 % écoutent la radio et seulement 2 % utilisent les trois média, au moins, une fois par semaine. Les femmes les plus jeunes, les plus éduquées et celles du milieu urbain, et plus particulièrement celles vivant à Ouagadougou, sont celles qui accèdent le plus fréquemment à l'information, et cela, quel que soit le type de média. Ainsi, dans la capitale, 22 % des femmes lisent un journal au moins une fois par semaine, 64 % regardent la télévision et 47 % d'entre elles écoutent la radio. En milieu rural, seule la radio est utilisée pour recevoir l'information et ce, par seulement 13 % des femmes. Du point de vue régional, l'Est et l'Ouest sont les régions où les femmes écoutent le moins fréquemment la radio (12 %), celles du Centre/Sud sont celles qui ont le moins fréquemment accès aux trois média.

Le tableau 2.12 présente également les données sur l'accès des hommes aux média : on constate tout d'abord que la proportion d'hommes qui a accès aux média, est plus élevée que celle des femmes, cela quel que soit le média. 9 % d'entre eux lisent un journal, 22 % regardent la télévision, 40 % écoutent la radio et seulement 6 % utilisent les trois média au moins une fois par semaine. Comme chez les femmes, les hommes les plus instruits, ceux du milieu urbain et plus particulièrement ceux vivant à Ouagadougou, sont ceux ont

Tableau 2.12 Accès aux média

Pourcentage de femmes et d'hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision au moins une fois par jour et/ou écoutent la radio au moins une fois par jour selon certaines caractéristiques socio-démographiques (pour les femmes), EDSBF-II Burkina Faso 1998-99

Caractéristique	Aucun média	Lit un journal au moins une fois/semaine	Regarde la TV au moins une fois/semaine	Écoute la radio au moins une fois/jour	Les trois média	Effectif
FEMMES						
Groupe d'âges						
15-19	69,6	4,4	20,1	15,4	1,4	1 444
20-24	70,8	4,6	15,0	21,3	2,1	1 159
25-29	76,2	2,8	11,2	17,5	1,4	1 055
30-34	74,3	3,5	11,6	19,4	2,0	850
35-39	77,2	3,0	9,4	18,3	2,0	834
40-44	83,9	1,3	5,3	13,4	0,7	606
45-49	83,4	1,1	4,1	15,1	0,7	498
Milieu de résidence						
Urbain	28,7	17,3	57,5	40,3	8,9	1 086
Rural	84,3	0,5	3,5	12,9	0,1	5 359
Région						
Ville de Ouagadougou	20,5	21,8	63,8	46,8	12,0	544
Nord	79,1	1,9	7,5	16,1	0,8	904
Est	84,5	1,5	5,1	11,5	0,3	1 761
Ouest	78,6	2,3	14,7	12,0	1,2	1 489
Centre/Sud	76,9	1,0	5,0	19,8	0,3	1 748
Niveau d'instruction						
Aucun	82,2	0,0	6,0	13,6	0,0	5 531
Primaire	45,7	9,4	34,8	32,5	3,5	540
Secondaire ou plus	10,1	43,2	78,3	53,2	21,8	374
Ensemble des femmes	74,9	3,3	12,6	17,5	1,6	6 445
HOMMES						
Groupe d'âges						
15-19	57,5	8,0	29,1	23,5	3,4	599
20-24	43,1	10,5	31,4	46,2	5,6	395
25-29	44,1	11,9	26,1	48,6	7,9	374
30-34	44,6	9,1	21,8	48,4	7,4	308
35-39	48,6	7,3	17,2	49,1	6,5	250
40-44	50,9	9,7	10,8	46,2	5,5	237
45-49	57,9	7,1	14,7	40,2	5,7	190
50-54	59,6	6,5	8,9	38,8	5,6	145
55-59	72,5	1,6	5,3	27,1	1,0	141
Milieu de résidence						
Urbain	12,6	34,7	69,1	62,3	22,8	581
Rural	62,4	1,3	8,7	33,8	0,6	2 060
Région						
Ville de Ouagadougou	11,7	35,6	69,9	68,8	25,7	294
Nord	58,5	4,1	16,5	34,4	3,0	380
Est	68,4	3,2	11,4	24,9	1,4	729
Ouest	38,7	11,7	30,7	49,0	6,6	646
Centre/Sud	59,6	1,6	5,2	38,4	0,8	593
Niveau d'instruction						
Aucun	60,8	0,7	11,0	34,5	0,5	1 942
Primaire	40,4	13,4	33,4	47,5	7,8	373
Secondaire ou plus	8,6	50,7	73,9	64,3	32,3	327
Ensemble des hommes	51,4	8,6	22,0	40,1	5,5	2 641

le plus fréquemment accès à l'information, et cela quel que soit le type de média. Ainsi, dans la capitale, 36 % des hommes lisent un journal au moins une fois par semaine, 70 % regardent la télévision et 69 % d'entre eux écoutent la radio. En milieu rural, seule la radio permet de recevoir l'information (34 %). Du point de vue régional, l'Est et le Nord sont les régions où les hommes écoutent le moins la radio (respectivement, 25 % et 34 %), ceux du Centre/Sud ont le moins accès aux journaux (2 %) et à la télévision (6 %). L'accès aux média suivant le niveau d'instruction fait apparaître les caractéristiques suivantes : la grande majorité des hommes qui ont un niveau secondaire ou plus ont accès à l'information quel que soit le type de média, ceux du niveau primaire utilisent beaucoup plus la radio et la télévision pour s'informer. La radio est utilisée par la plupart des hommes quel que soit leur niveau d'instruction.